
◀ Racisme d'État, personnes racisées, non-mixité, discriminations ▶

SUD éducation 49 répond aux attaques du ministre Blanquer

Jean-Michel Blanquer s'en est pris avec véhémence au syndicat SUD éducation 93 et à sa fédération parce que SUD éducation 93 a décidé d'organiser un stage syndical sur la question de l'antiracisme dans l'Éducation Nationale. Celui-ci a dénoncé les termes utilisés comme élèves « racisé-es », racisme d'État et la pratique d'ateliers « non-mixtes ».

SUD éducation 49 s'étonne que monsieur Blanquer ne sache pas que les termes utilisés sont les mots de la sociologie pour décrire les mécanismes du racisme et non pour en faire l'apologie. Entendre notre ministre feindre d'ignorer la réalité du racisme d'État, pourtant décrit dans différents rapports ministériels¹ et travaux de recherches depuis plusieurs décennies, n'augure rien de bon pour la lutte antiraciste.

Par ailleurs, la charge contre la pratique des ateliers « non-mixtes » montre aussi à quel point notre ministre est ignorant des outils militants qui permettent aux victimes de discriminations ou d'oppressions de prendre en charge leur émancipation, comme cela peut être le cas dans les luttes féministes.

Les propos du ministre sont une attaque, sans précédent, du droit syndical.

SUD éducation 49 condamne fermement les propos du ministre et apporte son soutien à SUD Éducation 93.

Ne nous y trompons pas, c'est une nouvelle atteinte au respect des libertés fondamentales qui vise à restreindre la liberté d'opinion des enseignant·e·s.

1 Rapport L'Horty remis au 1^{er} ministre en juin 2016 (https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/Espace_Presse/girardin/Rapport_LHorty_final.pdf)